



R N D D H

RESEAU NATIONAL DE DEFENSE DES DROITS HUMAINS

Port-au-Prince, le 16 juillet 2020

Monsieur Hervé JULIEN
Inspecteur Général en chef
Inspection Générale de la Police Nationale d'Haïti (IGPNH)
En ses bureaux.-



Monsieur l'Inspecteur Général en chef,

Le Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH) accuse réception, en date du 10 juillet 2020, de votre lettre dans laquelle vous sollicitez des informations relatives aux blindés qui avaient pris part aux attaques perpétrées du 23 au 27 mai 2020 à Pont Rouge, Chancerelles, Wharf Jérémie, Fort Dimanche, La Saline et Nan Tokyo.

Ces blindés étaient chargés de transporter les bandits armés sur les lieux qui devaient être attaqués. Ceci a été d'ailleurs décidé dans la réunion qui s'est tenue le 23 juillet 2020 dans le fief de Jimmy CHERIZIER alias Barbecue. Donc, il n'y a aucun doute sur leur participation dans les événements susmentionnés. Cependant, aucun numéro de référence n'avait pu être relevé par la population victime qui, vous en conviendrez, tentait de se mettre à l'abri de ces assaillants.

Les pères et mères de famille vivant à Cité Soleil qui avaient eu à subir ces attaques, sont ceux-là qui avaient informé le RNDDH de la présence de ces blindés. Ils sont aujourd'hui encore disposés à déclarer à l'institution policière tout ce qu'ils savent autour de ces événements, pour peu que cette institution fasse l'effort de les rencontrer.

En plus des blindés, les bandits armés qui ont perpétré les attaques du 23 au 27 mai 2020 avaient en leur possession des tubes et bonbonnes de gaz lacrymogène qui, sauf erreur du RNDDH, constituent des armes non létales qui ne peuvent être utilisées que par l'institution policière.

Le RNDDH profite de la présente pour souligner à votre attention que ce n'est pas la première fois que des matériels de la *Police Nationale d'Haïti* (PNH) sont impliqués dans la perpétration d'attaques armées à l'encontre de citoyens-nés vivant dans des quartiers défavorisés. Ceci a été dénoncé dans les événements sanglants enregistrés à La Saline, à Bel-Air et à Tokyo. A chaque fois, des véhicules ainsi que des uniformes de la PNH sont utilisés par des bandits armés proches du gouvernement. A date, aucune sanction n'a été prise à l'encontre de ceux qui, chargés de l'administration de ces matériels, les a mis à la disposition de ces bandits armés.

Monsieur l'Inspecteur Général en chef,

Le RNDDH note avec satisfaction que vous avez pu rapidement faire des recherches concernant le policier David DIVERANT. L'organisation ne saurait mettre en doute la mise à jour de votre base de données mais réitère à votre intention que selon les informations qui lui ont été récemment communiquées,

David DIVERANT est un agent issu de la 24^{ème} promotion de la PNH. Il a été transféré au Commissariat de Pignon après son implication dans le massacre de La Saline perpétré dans la nuit du 13 au 14 novembre 2018. Un véhicule de la PNH est aujourd'hui encore à sa disposition, lui permettant d'assurer les déplacements de Jimmy CHERIZIER alias Barbecue.

Le RNDDH vous saurait aussi gré de partager avec lui les résultats de vos recherches concernant les quatre (4) autres policiers cités dans son rapport, savoir Garry SANON, Luckson DESSOURCES, Alain BOYARD alias Pouchon et Mackendy CANTAVE, qui protègent Jimmy CHERIZIER alias Barbecue.

Et, puisque de son côté, il ne ménage pas ses efforts pour trouver les informations relatives à tous policiers qui sont de connivence avec Jimmy CHERIZIER alias Barbecue, le RNDDH s'engage déjà à partager avec vous les données qu'il aura, au fur et à mesure, complétées les concernant, ce, dès qu'elles seront disponibles.

Par ailleurs, le 1^{er} avril 2020, une distribution de kits alimentaires a été réalisée par Jimmy CHERIZIER alias Barbecue, de concert avec l'inspecteur principal Romane PICARD, affecté au Commissariat de Delmas 33. Jimmy CHERIZIER et l'inspecteur principal Romane PICARD étaient aidés de plusieurs agents issus d'au moins deux (2) unités spécialisées de la PNH savoir la *Brigade d'Opération et d'Intervention Départementale* (BOID) et le *Corps d'Intervention pour le Maintien de l'Ordre* (CIMO). La population haïtienne attend encore les résultats de l'enquête de l'Inspection générale de la PNH autour de ce dossier car, il n'est point besoin de rappeler que Jimmy CHERIZIER alias Barbecue est activement recherché par la PNH, du moins c'est ce qu'affirme cette institution.

Monsieur l'Inspecteur Général en chef,

Le RNDDH ne vous cache pas qu'il pensait que votre enquête sur les trop nombreux agents de la PNH impliqués dans la protection des gangs armés était plus avancée. Le RNDDH est donc surpris que l'IGPNH n'en soit toujours qu'aux recherches documentaires concernant les agents dénoncés et seulement en train de collecter des données relatives aux blindés qui ont été mis à la disposition des bandits armés du 23 au 27 mai 2020. Pourtant, vous n'êtes pas sans savoir que depuis ces événements sanglants, la situation a empiré et que d'autres personnes ont été assassinées à *Cité Soleil*, notamment. En ce sens, le RNDDH ne saurait trop vous conseiller de déployer le plus rapidement que possible des enquêteurs-trices sur le terrain car les victimes se feront un devoir de partager avec vous toutes les informations dont elles disposent.

De plus, le RNDDH vous recommande d'étendre vos investigations d'une part, aux nombreux cas de menace de mort dont sont victimes plusieurs policiers qui refusent d'entrer dans les combines de Jimmy CHERIZIER alias Barbecue et d'autre part, aux policiers qui, pour avoir formé un syndicat pour la réclamation de leurs droits, sont victimes d'abus et de harcèlement de l'institution que vous dirigez. Tel est le cas par exemple du policier Abelson GROS NEG qui est l'objet, depuis le mois de juin 2020, d'injustes mesures conservatoires pour s'être insurgé contre les déclarations de l'ex-Ministre de la Justice et de la Sécurité Publique, Maître Lucmanne DELILLE, qui avait taxé les policiers-ères syndicalistes de terroristes.

Le RNDDH vous transmet, *Monsieur l'Inspecteur Général en chef*, ses salutations distinguées.

Pierre ESPERANCE RNDDH
Directeur exécutif
RUE RIVIERE
PORT-AU-PRINCE, HAÏTI
TEL (509) 244-1495/1496

9, RUE RIVIERE - PORT-AU-PRINCE - HAÏTI . TELEPHONE: (509) 3755-9591 / (509) 2940-1222 / (509) 3163-1192
e-mail: rnddh@rnddh.org / Site: www.rnddh.org